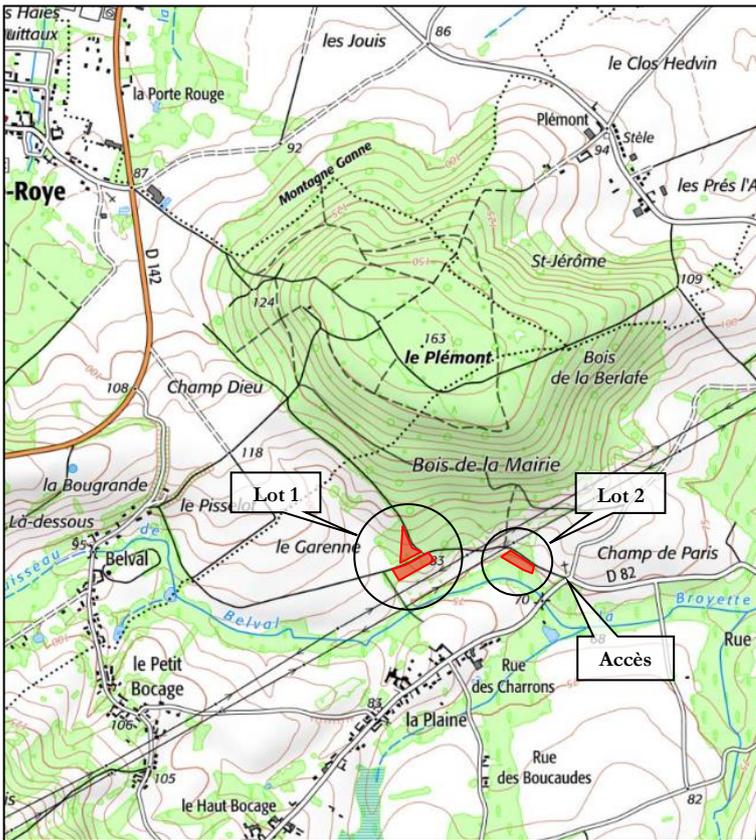




Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire	GF du Plémont et de la Louvetière
Certification	Non
Département	Oise (60)
Localisation	Noyon Ouest
Commune	Thiescourt
Lieu-dit	Le Plémont
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux)	Longitude : 2,852021° Latitude : 49,564583°
Point de Rencontre	Mairie de Thiescourt
Sécurité conseillé	

Essence principale	Peuplier
Volume présumé	135 m³
Nombre d'arbres	60
Volume moyen	2.25 m³

Nature coupe	Extraction peupliers
Parcelles PSG	10 et 11 partie
Surface	± 1 hectare
Limites	Chemins/peinture
Marquage	Un point de peinture rose sur les peupliers
Visite	se reporter au plan ci-contre
Estimation par	MM et BL
Suivi de coupe	Boris Leduc (06 86 23 09 38)
Expert Forestier	Jean-Marc Péneau (sas CEGEB) 68 Rue du Centre, 60 350 Berneuil-S/-Aisne Mob : 06 80 99 20 20 – Tel : 03 44 85 76 60 Mel : secretariat@cegeb.com

Point GPS : <https://goo.gl/maps/nDeKgTFB1SV3dToFA>

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2022

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total		
		30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m ³	VU m ³
1	Peuplier		1	2	5	10	8	10	4	5		1			46	120	2.61
2	Peuplier		9	3	1	1									14	15	1.1
<i>Observation :</i>															60	135	2.25

Clauses particulières

Préambule : Période de non-exploitation-débardage, les jours et veilles de chasse.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération. Mise en tas ou éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre. Purgés et taillis font partie de la vente et sont à enlever.

Débardage : par terrain sec ou gelé.

Stockage : bord de coupe.

Délai d'exploitation : 15 octobre 2023

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage.

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 100 % au comptant.

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

